

A

HarnaisPro

FR Harnais de sécurité

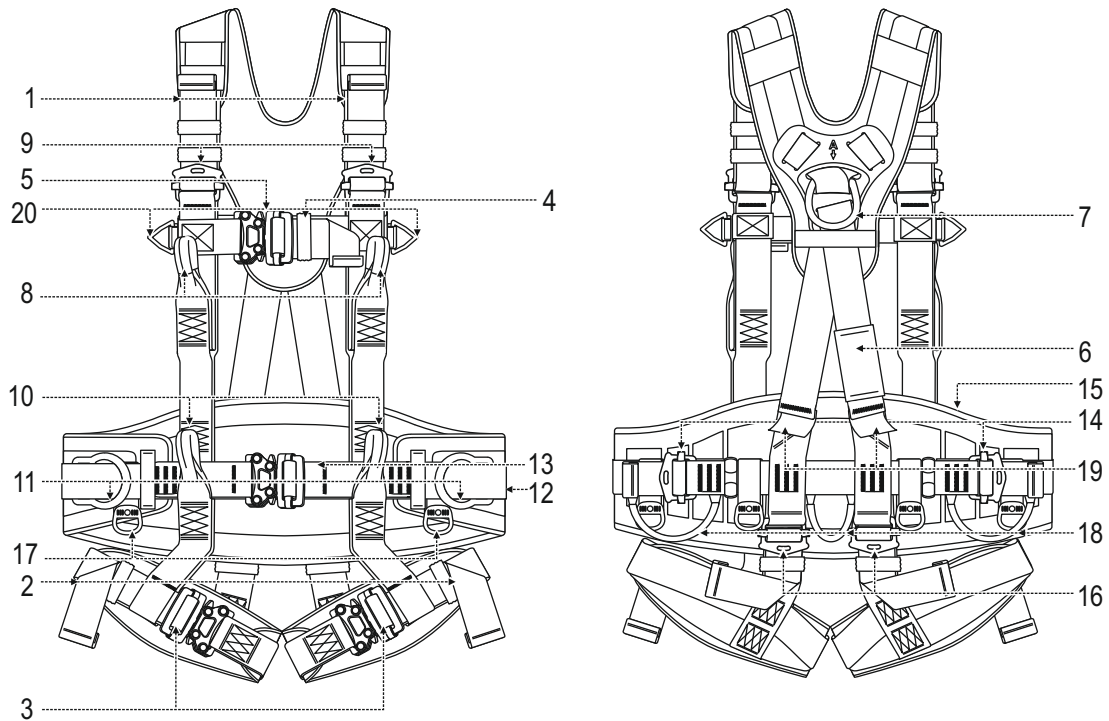


CE 0082

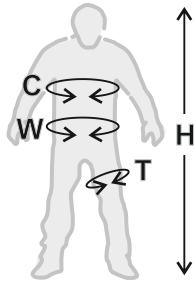
EN 361:2002 EN 358:2018
EN 813:2008

B

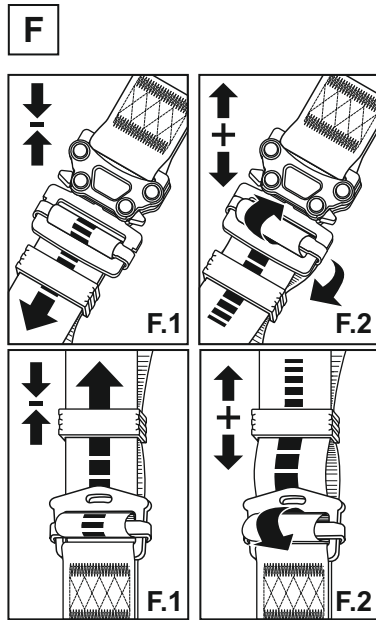
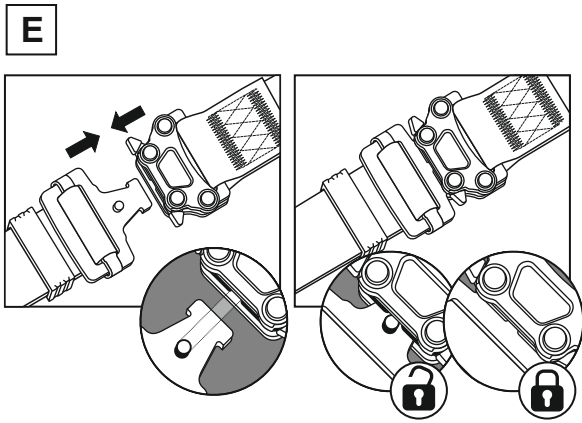
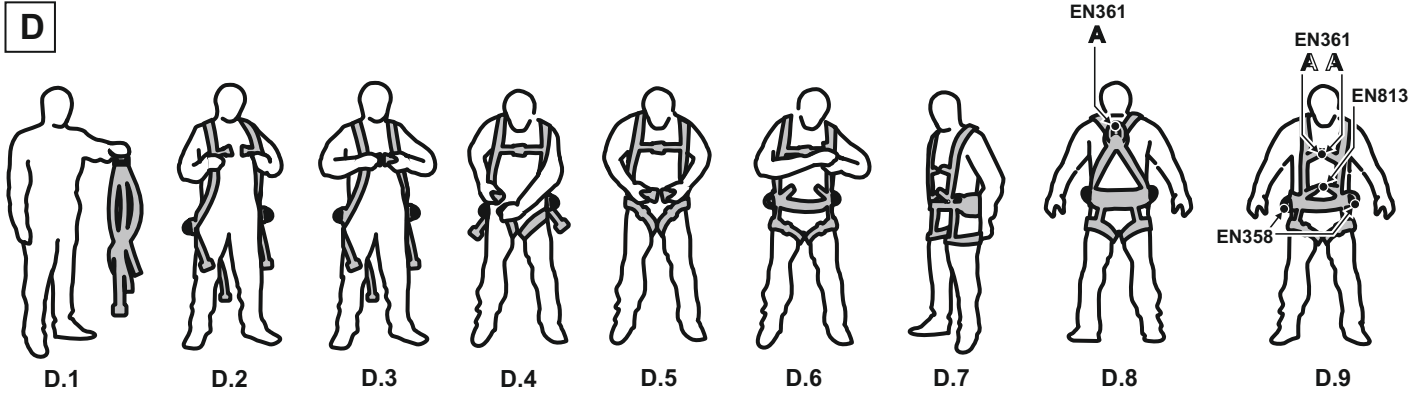
HP82PRO



C



	S	M-XL	XXL	XXXL
H	155 cm - 170 cm	164 cm - 180 cm	180 cm - 195 cm	190 cm - 210 cm
W	75 cm - 110 cm	85 cm - 120 cm	90 cm - 140 cm	95 cm - 150 cm
C	70 cm - 90 cm	85 cm - 100 cm	100 cm - 130 cm	110 cm - 140 cm
T	40 cm - 60 cm	50 cm - 75 cm	60 cm - 85 cm	75 cm - 100 cm



G

a — **HP82PRO**

b — Harnais de sécurité

c — Ref.

d — Taille:

k — cm - cm

e — Mois et année de fabrication: MM/YYYY

f — Numéro de série: XXX XXX

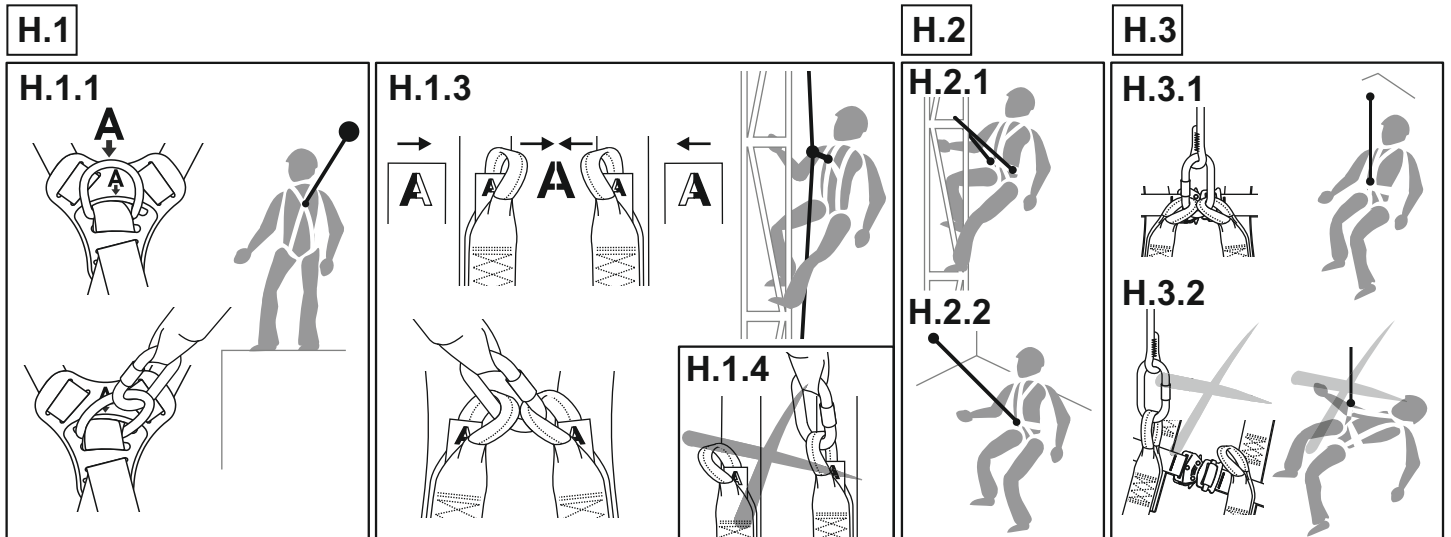
g — EN 361:2002
EN 358:2018
EN 813:2008

h — **CE 0082**

i — **i** max. 140 kg

j —

l — **HarnaisPro**



FR – ATTENTION : Avant toute utilisation du dispositif, il faut lire attentivement et comprendre le mode d'emploi.

A. DESCRIPTION

Le harnais de sécurité constitue un dispositif maintenant le corps de l'utilisateur appartenant aux équipements de protection individuelle visés dans la norme EN 363 destinés à la protection contre les chutes de hauteur. Le harnais de sécurité avec ceinture et baudrier-cuissard peut être utilisé par un utilisateur à condition que son poids, comprenant le poids de tous ses outils et équipements, ne dépasse pas 140 kg. La charge de travail maximale du harnais de sécurité égale à 140 kg conformément à la norme EN 361 est admise à condition d'utiliser un élément absorbant d'énergie dans le sous-ensemble antichute qui est destiné à être utilisé avec une charge de 140 kg. L'élément absorbant d'énergie doit avoir été testé conformément à la norme Rfu 11.062 ou la norme EN applicable.

Le harnais est certifié conforme aux normes :

EN 361:2002 pour les harnais de sécurité destinés à être utilisés dans les systèmes de protection contre les chutes de hauteur ;
EN 358:2018 en tant que ceinture de maintien au travail à utiliser avec des équipements pour le maintien au travail ;
EN 813:2008 en tant que baudrier-cuissard maintenant l'utilisateur en position assise avec appui physique pour la partie inférieure du dos, pendant le travail en suspension.

Matériaux de base :

- sangles : polyester
- boucles de réglage : acier
- boucles de connexion : acier
- anneaux d'attelage en D : aluminium

B. DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS

1. Ceinture épaule
2. Ceinture cuisse
3. Boucle cuisse de connexion et réglage
4. Ceinture poitrine
5. Boucle poitrine de connexion et réglage
6. Caractéristique du dispositif.
7. Anneau d'attelage arrière en D (A) pour les systèmes de protection contre les chutes de hauteur – EN 361.
8. Boucles d'attelage avant (A) pour les systèmes de protection contre les chutes de hauteur – EN 361.
9. Boucle de réglage épaule.
10. Boucles avant du baudrier-cuissard EN 813.
11. Boucles latérales en D de la ceinture de maintien au travail – EN 358.
12. Ceinture hanches de maintien au travail
13. Boucle de connexion et de réglage de la ceinture de maintien au travail
14. Boucle de réglage de la ceinture de maintien au travail.
15. Coussin de support ceinture
16. Boucle de réglage arrière pour la ceinture cuisse.
17. Boucles à outils – à utiliser avec des outils à main dont le poids ne dépasse pas 2 kg.
18. Porte à outils – à utiliser pour des outils à main dont le poids ne dépasse pas 2 kg.
19. Indicateurs de chute – ne pas utiliser le harnais lorsque l'indicateur est endommagé!
20. Boucles à outils – à utiliser avec des outils à main dont le poids ne dépasse pas 2 kg.

C. TAILLES

Les harnais sont fabriqués en quatre tailles différentes :

- petite : S
- universelle : M-XL
- très grande : XXL
- très grande+ : XXXL

D. COMMENT METTRE LE HARNAIS :

- D.1 Soulever le harnais par la boucle arrière D. Agiter le harnais pour que les ceintures se placent de manière libre.
- D.2 Mettre les ceintures épaule une après l'autre, en faisant attention à ce qu'elles ne s'entremêlent pas.
- D.3 Fermer la boucle poitrine avant et régler la ceinture poitrine.
- D.4 Boucler et ajuster les ceintures cuisse. Les ceintures doivent serrer les cuisses de l'utilisateur.
- D.5 Boucler et ajuster la ceinture de maintien au travail. La ceinture doit être bien réglée au niveau de la taille de l'utilisateur.
- D.6 Régler les ceintures épaule, sans serrer trop fort. Les extrémités libres des ceintures doivent être protégées à l'aide de passants.
- D.7 Ajuster la hauteur des ceintures cuisse à l'aide de la boucle de régulation arrière.
- D.8 L'anneau d'attelage arrière en D doit se retrouver entre les omoplates de l'utilisateur.
- D.9 Les boucles d'attelage avant doivent se retrouver au milieu de la cage thoracique, dans sa partie inférieure, au niveau du sternum. Les boucles avant du baudrier-cuissard doivent se trouver au milieu de la ceinture, au niveau de la taille. Les boucles latérales en D de la ceinture de maintien au travail doivent se trouver en position symétrique sur les côtés de l'utilisateur, au niveau des hanches.

E. CONNEXION DES BOUCLES

F. RÉGLAGE DES CEINTURES

- F.1 Raccourcissement
- F.2 Allongement

G. DESCRIPTION DU MARQUAGE

- a) Symbole du modèle
- b) Type de dispositif
- c) Numéro de catalogue
- d) Taille du harnais
- e) Mois et année de fabrication
- f) Numéro de série du harnais
- g) Numéro/année de la norme européenne
- h) Symbole CE et numéro de l'organisme notifié responsable pour la surveillance du processus de fabrication de l'équipement
- i) ATTENTION : il faut lire et comprendre le mode d'emploi avant toute utilisation du dispositif ;

- j) Charge de travail maximale – 140 kg
- k) Tour de taille en cm
- l) Marquage du fabricant

H. RACCORDEMENT DU HARNAIS

H.1 CONNEXION DE SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR – EN 361

Le dispositif antichute peut être raccordé uniquement aux éléments d'attelage du harnais de sécurité marqués de la lettre A majuscule.

Le système peut être connecté uniquement :

- directement à l'anneau d'attelage arrière en D (H.1.1),
- aux deux boucles du point d'attelage poitrine en même temps. Les boucles marquées de la moitié de la lettre A doivent être connectées ensemble au système de protection contre les chutes de hauteur (H.1.3). Il est interdit de connecter le système de protection contre les chutes de hauteur à une seule boucle du point d'attelage poitrine marquée de la moitié de la lettre A (H.1.4).

H.2 RACCORDEMENT DE SYSTÈMES POUR LE MAINTIEN AU TRAVAIL – EN 358.

Le système de maintien au travail ou de retenu doit être raccordé aux boucles D de la ceinture de maintien au travail EN358 ou aux boucles avant du baudrier-cuissard EN 813. La longe de maintien au travail peut être passée autour de la structure (H.2.1) ou connectée directement au point d'ancrage (H.2.2). Le système de maintien au travail doit être raccordé à un élément structurel fixe ou à un point d'ancrage se trouvant au niveau de la ceinture ou plus haut. La longe de maintien au travail doit être tendue pendant le travail. Il est interdit de connecter les systèmes de protection contre les chutes de hauteur aux boucles de la ceinture de maintien au travail. La ceinture de maintien au travail doit être utilisée s'il existe un risque que l'utilisateur se retrouve en suspension ou que la ceinture se tende de manière involontaire. En utilisant un système de maintien au travail, l'utilisateur s'appuie sur l'équipement de maintien, donc il est conseillé de considérer l'utilisation d'une protection supplémentaire, par exemple celle d'un système antichute.

H.3 RACCORDEMENT D'UN SYSTÈME D'ACCÈS PAR CORDE AU BAUDRIER-CUISSARD – EN 813

Le système d'accès par corde doit être connecté aux boucles avant du baudrier-cuissard EN 813. Les deux boucles doivent être fermées pendant l'utilisation. Le point d'ancrage du système doit se trouver au-dessus de l'utilisateur (H.3.1). Il est interdit de connecter la corde à une seule boucle (H.3.2).

Avant la première utilisation du harnais, l'utilisateur doit effectuer un contrôle de la suspension en conditions sûres, pour s'assurer que la taille du baudrier-cuissard est bien adaptée, que son ajustage a été effectué de manière correcte et qu'il garantit un niveau de confort d'utilisation suffisant par rapport à sa destination. Il est interdit de connecter des systèmes de protection contre les chutes de hauteur aux boucles du baudrier-cuissard EN 813.

I. CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Au moins une fois tous les 12 mois d'utilisation, à commencer par le premier jour d'utilisation, le dispositif doit être soumis à un contrôle périodique. Le contrôle périodique peut être effectué uniquement par une personne compétente, possédant le savoir nécessaire et formée en matière de contrôles périodiques des équipements de protection individuelle. Les conditions dans lesquelles le dispositif est utilisé peuvent influencer sur la fréquence des contrôles périodiques qui peuvent éventuellement être nécessaires plus souvent qu'une fois tous les 12 mois. Chaque contrôle périodique doit être inscrit dans la carte d'utilisation du dispositif.

J. DURÉE DE VIE MAXIMALE

Le dispositif peut être utilisé pendant 10 ans à compter de la date de sa fabrication.

ATTENTION : La durée d'utilisation maximale dépend de l'intensité et de l'environnement d'utilisation. L'utilisation du dispositif en conditions difficiles, en contact fréquent avec l'eau, des bords tranchants, en températures extrêmes ou en contact avec des substances abrasives, peut nécessiter la mise au rebut même après une seule utilisation.

K. MISE AU REBUT

Le harnais doit être immédiatement mis au rebut et détruit de manière permanente s'il a servi à arrêter une chute, s'il n'a pas réussi le contrôle périodique ou s'il existe le moindre doute quant à sa fiabilité.

L. RÈGLES PRINCIPALES CONCERNANT L'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL PROTÉGEANT CONTRE LA CHUTE DE HAUTEUR

L'équipement de protection individuelle peut être utilisé uniquement par des personnes formées à son usage.

L'équipement de protection individuelle ne doit pas être utilisé par des personnes dont l'état de santé peut influencer sur la sécurité pendant l'utilisation quotidienne ou en mode de secours.

Il faut préparer un plan de sauvetage qui pourra être implémenté en cas de besoin pendant le travail.

lorsqu'on est en suspension dans l'équipement de protection individuelle (par exemple après l'arrêt d'une chute), il faut faire attention aux symptômes causés par la suspension afin d'éviter les conséquences négatives de la suspension, il faut s'assurer qu'un plan de sauvetage adapté a bien été préparé. Il est conseillé d'utiliser des sangles de soutien.

Il est interdit d'effectuer une quelconque modification au niveau de l'équipement sans l'accord écrit de la part du fabricant.

une quelconque réparation de l'équipement ne pourra être effectuée que par le fabricant ou par son représentant autorisé.

L'équipement de protection individuelle ne peut pas être utilisé de manière non conforme à sa destination.

L'équipement de protection individuelle est un équipement personnel et devrait être utilisé par une seule personne.

avant l'utilisation, assurez-vous que tous les éléments formant le système de protection contre la chute fonctionnent ensemble de manière appropriée. Vérifiez périodiquement les connexions et l'adaptation des éléments de l'équipement afin d'éviter leur relâchement ou déconnexion accidentels.

il est interdit d'utiliser des ensembles d'équipement de protection individuelle, au niveau desquels un quelconque élément trouble le fonctionnement d'un autre.

avant toute utilisation de l'équipement de protection individuelle, il faut l'examiner de manière attentive, afin de s'assurer qu'il est en bon état de marche.

pendant la vérification précédant l'utilisation, il faut bien contrôler tous les éléments de l'équipement, en faisant surtout attention à tout dommage, toute trace d'usure, de corrosion, de frottement, de faille, ainsi qu'à tout dysfonctionnement. Pour les différents dispositifs, il faut faire particulièrement attention aux éléments suivants :

- dans les harnais de sécurité, les baudriers-cuissards et les ceintures de maintien au travail :

